

dans le mandement d'érection des Soeurs de l'Assomption, écrit textuellement: " qu'après mûr examen, il s'est convaincu que les dites Soeurs se sont formées par les soins de Messire Calixte Marquis, prêtre, curé de Saint-Célestin, à la connaissance et à la pratique des devoirs de la vie religieuse ". Mgr Cooke, notons-le, était alors, comme évêque de Trois-Rivières, l'ordinaire, c'est-à-dire l'évêque diocésain, du territoire nicolétain. Et la pièce que nous venons de citer est parfaitement authentique. C'est déjà quelque chose !

Un autre document très précieux nous paraît être la lettre suivante, que nous recevions, en mars 1905, du regretté M. l'abbé A. Narcisse Bellemarre, qui fut pendant plus d'un demi-siècle l'une des gloires du vieux séminaire de Nicolet.

Nicolet, 1er mars 1905.

Chez Monsieur,

Malgré ma répugnance à m'occuper de la discussion actuelle à propos du fondateur de l'Institut des Soeurs de l'Assomption, je vous déclare que